



// Dossier

CRC - Centre Erik Satie

Culture et partage

Pages centrales

VILLE/MÉTRO ?
QUI FAIT QUOI ?



actualité

4 // Cérémonie citoyenne
5 // 26, 27 et 28 octobre : l'événement jeunesse
6 // Le CCAS engagé contre la précarité énergétique
7 // Champberton : les travaux sont lancés !
8 - 9 // Conseil municipal du 15 mars // Conseils métropolitains des 17 et 24 mars



plus loin

// Andrée Demon,
présidente de Un toit pour tous



en mouvement



dossier

// CRC - Centre Erik Satie
Culture et partage



expression politique



portrait

// Céline Téli,
un prix de BD et une belle revanche



culturelle

22 // Le Théâtre du Réel en résidence
23 // Un frigo-livre à la médiathèque



active

// Le jiu-jitsu brésilien sur les podiums
// Fares Hachi, le foot martinénois en Afrique du Sud



en vues

// Santé mentale et cerveau : revue d'images



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“
L'équipe municipale
poursuit l'ambitieux
projet de l'accès
à l'éducation artistique
et à la culture pour tous.”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Salima Yediou
Mise en page Emmanuelle Piras, Laurène Siméan Photos Patricio Pardo-Avalos,
sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.04.17 Imprimerie
Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Culture et vacances pour tous

La Quinzaine artistique va débuter. Quelles sont les objectifs d'une telle manifestation ?

David Queiros - Avant tout, il est important de rappeler que la culture est un droit. L'équipe municipale a donc fait le choix de poursuivre l'ambitieux projet de l'accès à l'éducation artistique et à la culture pour tous en développant des équipements de quartier et des structures spécialisées de diffusion artistique, comme l'Espace culturel René Proby ou le Centre Erik Satie, établissement classé Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse. Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, c'est un véritable lieu d'innovation pédagogique, de rencontres, de diffusion et de création, dédié à toutes les passions et à tous les niveaux d'engagement.

Je souhaite poursuivre la démarche de mes prédécesseurs en intégrant très largement le public martinérois et toutes les personnes curieuses de découvrir et de mieux connaître la culture et tous les univers qui peuvent s'y associer. Malgré un contexte budgétaire difficile, la culture reste un axe important de la politique municipale.

Cette quinzaine est donc un moment fort de transmission des savoirs avec un programme riche et varié qui s'adresse aux petits comme aux grands. Elle ne peut exister sans une équipe d'agents et d'enseignants spécialisés, compétents, investis mais aussi des bénévoles et des professionnels à qui je tiens à rendre hommage.

Et comme disait Paul Langevin : « Être cultivé, c'est pouvoir entrer largement en contact et en communion avec les autres hommes. »

Que propose la ville pour faciliter l'accès des enfants et des adolescents aux vacances ?

David Queiros - Inscrit dans la loi contre les exclusions de 1998, le droit aux vacances est un droit fondamental. Ainsi, depuis 1998, l'accès de tous aux vacances est un objectif national pour prévenir l'exclusion et garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.

À l'heure où, en France, trois millions d'enfants ne vont pas en vacances, les élus municipaux sont convaincus que leur permettre de partir constitue un droit essentiel : dans une ambiance de détente et de jeux, les vacances sont synonyme de découverte d'autres lieux, d'autres personnes, de nouvelles activités. Elles ouvrent au rêve, à l'émerveillement, permettent de partager des projets collectifs.

Elles favorisent aussi le développement personnel, social et culturel de chaque enfant.

Cette année, la ville reconduit son forum Jobs d'été pendant lequel les adolescents trouveront un espace spécifique "initiatives projet et vacances". Mais Saint-Martin-d'Hères n'oublie pas non plus les plus jeunes. Une plaquette d'information sur les vacances de printemps et d'été en direction des 3/13 ans offre déjà quelques belles perspectives.

Afin de faciliter l'accès aux vacances au plus grand nombre et conformément aux demandes des familles, des nouvelles formules sont proposées dans les accueils de loisirs ainsi que des mini-séjours.

Une cérémonie pour les jeunes électeurs



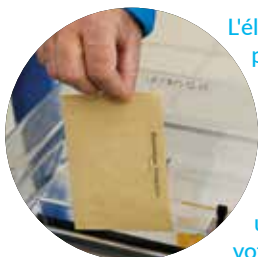
Comment vote-on ? Comment sont répartis les bureaux de vote ? Comment se déroule un scrutin ?... Trois cent vingt-quatre jeunes majeurs nouveaux électeurs étaient invités à la cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales.

Voter est un acte citoyen fort. Un droit et un devoir. À l'approche de l'élection présidentielle, les jeunes majeurs martinérois nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune ont été nombreux à répondre à l'invitation du maire, destinée à leur remettre officiellement et en main propre leur première carte électorale.

Ainsi, mercredi 22 mars, cent-trente jeunes, près de vingt-cinq accompagnants (parents, amis...), de nombreux élus, parmi lesquels le maire, David Queiros et Jérôme Rubes, adjoint à la jeunesse, ainsi que des employés communaux, dont ceux du service élections et du Pôle jeunesse, se sont retrouvés en salle du Conseil municipal. Hautement symbolique, cette cérémonie citoyenne se veut avant tout un temps privilégié d'information et d'échanges. Explications générales sur les

élections, les modalités de vote et le déroulement d'un scrutin, remise des cartes électorales et du livret du citoyen – qui condense les principaux droits et devoirs civiques –, se sont succédées. Avec pour objectif de permettre aux jeunes présents de mieux comprendre les rouages électoraux et peut-être de se sentir plus à l'aise la première fois qu'ils auront à glisser un bulletin dans l'urne. Être citoyen implique aussi d'être acteur. C'est dans cet esprit qu'une animation autour de l'exposition, *AGIR ! (mais pour faire quoi ?)*, composée d'illustrations de la conceptrice, Pénélope Bagieu, invitait les jeunes à répondre à une question : « Si tu étais président(e), qu'est-ce que tu ferais en premier ? » De quoi alimenter les discussions qui se sont poursuivies autour du buffet offert à l'issue de la cérémonie. // NP

VOTER, UN ACTE CITOYEN



L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai prochains. Les vingt et un bureaux de vote de la ville

seront ouverts de

8 h à 19 h sans interruption. Pour voter, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et inscrit sur la liste électorale de la commune. Il est désormais possible de vérifier son inscription et le lieu de son bureau de vote en se rendant sur le site Internet de la ville. Les personnes ne pouvant se présenter au bureau de vote le jour du scrutin peuvent se faire représenter par un électeur de leur choix, inscrit dans la commune, qui sera muni d'une procuration. //

Informations : service élections,
04 76 60 72 35
et saintmartindheres.fr,
rubrique mairie et élections.

CAFÉS-COPRO

En savoir plus sur la copropriété, s'impliquer pour défendre ses droits, échanger avec d'autres copropriétaires, un juriste, s'informer... Rendez-vous aux cafés-copro animés par l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) le 4 mai de 10 h à 12 h ; les 11 et 23 mai de 12 h à 14 h et les 18 et 30 mai de 18 h à 20 h, au 34 av. du 8 Mai 1945. //

Inscriptions auprès de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP),
04 56 58 92 27.

Mini-camps d'été, c'est le moment !



Les pré-inscriptions sont lancées ! La ville propose des courts séjours à destination des enfants âgés de 4 à 13 ans pendant les vacances d'été (du 10 juillet au 4 août). Un départ à la semaine à moins d'une heure de route, c'est la nouvelle formule de ces mini-camps qui devrait enchanter enfants et adolescents tout en rassurant les parents. Avec deux destinations au choix : L'Alpe du Grand Serre pour partir à la découverte de

la montagne et de ses pratiques sportives, et le site de Laffrey pour explorer les activités nautiques ainsi que sa ferme pédagogique. // SY

Renseignements et inscriptions jusqu'au jeudi 18 mai sur saintmartindheres.fr (espace famille).

La jeunesse est dans la place !

Les 26, 27 et 28 octobre, Saint-Martin-d'Hères vibrera au rythme de la jeunesse ! Trois jours dédiés à l'échange, aux rencontres, au partage d'expériences, à l'engagement, à la solidarité, au sport, à l'expression artistique et à la culture urbaine.

L'événement qui se profile est de taille ! Piloté par la ville, il est issu de deux initiatives jeunes. Celle – axée sur la non-violence et la citoyenneté – émanant d'un groupe de la MJC Les Roseaux, aujourd'hui regroupé au sein du collectif Jeunes debout, et qui les porte depuis plus d'un an à la rencontre d'autres jeunes et d'adultes de France et d'Europe. Celle également de l'association de promotion des cultures urbaines La rue est vers l'art, souhaitant organiser dans la commune un concert rassemblant des artistes engagés et de renommée nationale. Co-organisateurs de l'événement, rejoints par une autre association locale investie sur le territoire, Citadanse, l'idée a très vite germé de fédérer les forces, les énergies et la volonté d'agir autour d'un grand événement "par et pour les jeunes". Au programme de ces trois jours durant



Octobre 2015, soirée de clôture de l'événement
Debout tous ensemble ! Contre les violences et les discriminations.

lesquels la jeunesse investira différents lieux publics et culturels de la commune : des débats, des tables-rondes pour confronter les points de vue sur des sujets d'actualité, les préoccupations liées à la jeunesse... ; des rencontres sportives ; un village associatif avec des expositions, des stands d'infos... ; un concert, à la tonalité rap incontestable avec, sur la scène de L'heure bleue, G7N, Tiers Monde, Brav, Médine et Youssoupha.

Appel à projets

Donner la possibilité à des jeunes, en solo ou en groupe, de présenter leur pratique artistique (danse, théâtre, graff, musique,

slam, photographie, peinture...) est un aspect incontournable de l'événement. Pour participer à ce tremplin, ouvert à toutes et tous, il suffit de se rapprocher du Pôle jeunesse et de remplir un dossier d'inscription. Et que chacun se rassure, inutile d'être un "pro". Ces trois jours sont aussi placés sous les signes de la diversité et du respect des différences. La richesse humaine en somme ! // NP

Un projet à partager ?

Rendez-vous au Pôle jeunesse au plus tard le 22 juin (30 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 90 65 - 06 74 83 07 27) pour remplir un dossier d'inscription.

Économies d'énergie : des jeunes à la rencontre des habitants

Depuis décembre 2016, une dizaine de jeunes volontaires arpentent la ville afin de sensibiliser les habitants sur la maîtrise de la consommation d'énergie et le renforcement de la sécurité des installations intérieures. Ils participent à l'opération Civigaz qui permet à 660 jeunes de 18 à 25 ans d'agir pour lutter contre la précarité énergétique dans les foyers français. Recrutés dans le cadre d'un service civique



Les jeunes volontaires de Civigaz

© Catherine Chapuot

et formés par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat), ils mènent des visites à domicile et délivrent leurs conseils. À Saint-Martin-

d'Hères, 3 290 logements sont concernés, dont 2 921 dans le parc privé. Ce projet innovant réunit plusieurs partenaires, GrDF, la Métro, l'Alec les bailleurs et la ville qui est la deuxième commune du département à s'associer à cette démarche.

Ces volontaires continueront leurs actions sous d'autres formes, ils seront par exemple présents durant la Foire verte pour proposer des ateliers autour de la fabrication de cosmétiques naturels. // GC

CHANTIER JEUNE

Pendant les vacances d'été, les Martinérois(e)s de 16 à 20 ans peuvent travailler au sein d'un service de la ville pendant une semaine. Pour postuler : envoyer une lettre de motivation au Pôle jeunesse (30 av. Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères), 04 76 60 90 64, pole.jeunesse@saintmartindheres.fr

Une convention pour lutter contre la précarité énergétique

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et EDF ont signé une convention de partenariat. Objectif ? Aider, durant un an, cent familles en précarité énergétique à mieux comprendre et réduire leur facture par un accompagnement personnalisé.



Marie-Christine Laghrou, adjointe à l'action sociale, vice-présidente du CCAS ; David Queiros, maire, président du CCAS et Philippe Adam, directeur territoires et services d'EDF commerce Auvergne-Rhône-Alpes.

Le partenariat entre le CCAS et le pôle solidarité d'EDF n'est pas nouveau. Un travail est mené tout au

long de l'année pour trouver des aménagements face à des situations d'impayés, mobiliser des aides afin d'éviter des coupures d'électricité...

Soulignant que « en France, un ménage sur dix est en précarité énergétique », le maire, David Queiros a rappelé que « le CCAS œuvre depuis longtemps dans les domaines de l'accès aux droits, à l'eau, à l'énergie et aux ressources ».

Ce nouveau partenariat entend ainsi aider cent familles à agir directement

sur leur consommation énergétique. En leur remettant un "pack d'économie d'énergie" et en organisant des temps d'information et de sensibilisation collectifs, auprès d'un public ciblé mais également en direction de l'ensemble des habitants. L'idée étant d'intervenir sur un volet préventif et d'apporter des solutions concrètes. Il s'agit donc de rendre chacun acteur de sa consommation.

Une démarche d'autant plus nécessaire que la part des

charges du logement dans le budget de nombreuses familles atteint facilement les 50 %. Œuvrer pour qu'elles s'approprient leur propre consommation, c'est leur permettre d'avoir une meilleure maîtrise de leur budget, de faire des choix.

C'est aussi, plus largement, ouvrir la discussion sur l'impact de tout un chacun sur l'environnement. // NP

VACCINATIONS

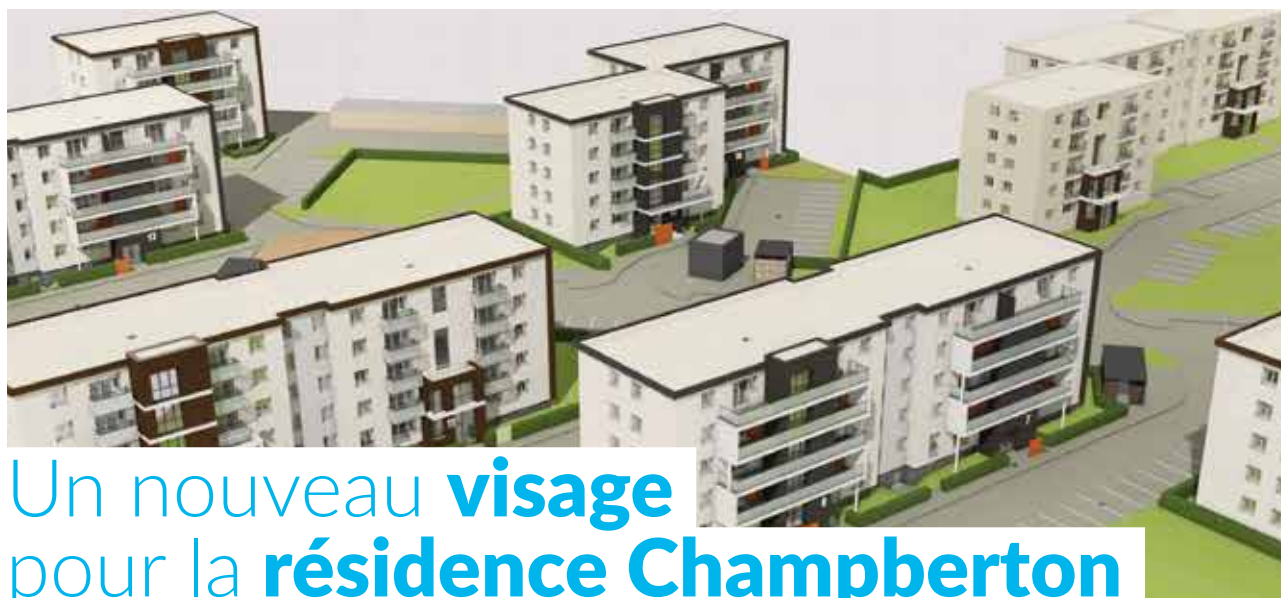
À l'occasion de La semaine européenne de la vaccination, une exposition Planète, vaccination sera visible au Service communal hygiène et santé (5 rue Anatole France) du 24 avril au 12 mai, une lecture des carnets de vaccinations est également proposée. Infos : 04 76 60 74 62

Une belle énergie collective à l'élémentaire Paul Langevin



Un mur de l'école décoré par les enfants.

Parents d'élèves, enfants et enseignants de l'école Paul Langevin impulsent de nombreuses initiatives : Fête des 100 jours, ventes de gâteaux, blog, batucada, et même peinture murale pour embellir les lieux... Des initiatives originales et porteuses de sens, comme l'élection de délégués de classe, « les enfants ont fait remonter leurs envies pour le temps de récréation, comme la possibilité de mettre en place un coin lecture, d'avoir des paniers de basket et des ballons en mousse. Leurs demandes remontent à la directrice afin qu'elles puissent être mises en place. » explique Annabelle Charbon, parent d'élève. Participer, s'approprier l'école pour s'y sentir bien est la clé pour une scolarité épanouissante et apaisée. L'équipe pédagogique et les parents en sont convaincus et les idées ne manquent pas ! En mars des enfants se sont même produits à la Bobine pour slammer, encadrés par une des enseignantes. Autre objectif, créer du lien entre la maternelle et l'élémentaire, afin de rassurer parents et enfants avant l'entrée en CP, une étape importante pour les élèves. Une énergie et une mobilisation collectives pour faire de l'école un véritable lieu de vie. // GC



Un nouveau visage pour la résidence Champberton

© Archigroup

La réunion publique du 9 mars à la maison de quartier Louis Aragon a marqué le lancement des travaux de réhabilitation. Trois années seront nécessaires pour que le nouveau propriétaire Pluralis mène à bien ce projet d'envergure.

Pour Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat et Didier Monnot, directeur général de Pluralis, il s'agit de « mener un projet ambitieux pour donner un nouveau visage à Champberton »,

DIDIER MONNOT



Directeur
général
de Pluralis
Habitat

“Nous consacrons plus de 60 000 € par logement, c'est deux fois plus que la moyenne haute ! Ce n'est pas un chantier que nous conduisons tous les jours : nous allons transformer les bâtiments pour les ramener à la modernité.”

sans augmenter les loyers. Les chiffres en attestent : un budget global estimé à 15 M€, dont plus de 60 000 € consacrés à chacun des 234 logements des douze montées concernées. Il ne s'agit pas seulement de refaire les façades, de reprendre l'installation électrique, d'améliorer la ventilation... La seule option choisie étant de « faire les choses à fond », il est également question d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, en faisant passer le niveau de déperdition de F à B, de mieux isoler pour réduire les nuisances sonores, d'installer six cages d'ascenseurs, de modifier les halls d'entrée, d'ajouter des balcons en façade... Les locataires pourront choisir certains travaux (peinture, sols, etc.) tandis que trente logements seront transformés afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Si les habitants étaient impatients de passer à la phase active, le chantier chamboulera certaines de leurs habitudes. Certaines familles seront même provisoirement relogées.

La ville a trouvé en Pluralis un partenaire au projet ambitieux, le but étant « d'améliorer collectivement le cadre de vie » en concertation avec les locataires. Au fil des échanges, les référents de chaque mon-

BRAHIM CHERAA



Adjoint à l'habitat

“C'est l'aboutissement de quinze années de travail en concertation d'abord avec les propriétaires pour racheter et plus récemment avec les locataires pour améliorer. Une nouvelle histoire s'écrit, qu'il va falloir accompagner au mieux.”

tée ont su faire entendre leurs attentes que ce soit dans les logements ou sur les espaces extérieurs. La ville va ainsi investir 1,7 M€ pour installer de l'éclairage public, revoir les réseaux d'eau, réorganiser les places de parking et aménager des espaces verts.

Et pour que Champberton connaisse une réhabilitation totale, un travail est lancé sur la copropriété voisine. // SY

Étapes clés

Mars 2017 premiers déménagements ; d'ici mars 2018 remplacement des fenêtres et volets roulants, intervention en électricité et chauffage ; début des travaux extérieurs à l'automne 2017 ; mars 2020 réhabilitation terminée.

Lutter pour la justice fiscale

Éric Bocquet, sénateur du Nord, rapporteur de la commission d'enquête sur l'évasion fiscale et Alain Bocquet, député du Nord, ont présenté leur livre *Sans domicile fisc* lors d'un débat public organisé par la Société des lectrices et lecteurs de *L'Humanité* de Saint-Martin-d'Hères. Dans leur ouvrage, les deux parlementaires mettent en lumière l'ampleur mondiale de l'évasion fiscale et le

transfert des capitaux vers les paradis fiscaux. Une situation qui génère chaque année un manque de recettes de 60 à 80 milliards d'euros pour le budget de la République française. C'est pourquoi ils proposent, entre autres, la tenue d'une conférence mondiale des Nations Unies, sur le même modèle que la Cop sur le climat, pour l'harmonisation et la justice fiscale. // FR



Conseil municipal

La part communale des impôts n'augmente pas !

En 2017, le taux d'imposition locale n'augmentera pas. Un choix que la ville a fait il y a douze ans et qu'elle reconduit.

Chaque année et conformément à la loi, les communes doivent se prononcer avant le 15 avril sur les taux des impositions directes locales. Pour 2017, Saint-Martin-d'Hères a décidé de ne pas les augmenter étant donné le contexte économique. Ainsi, les taux ont été fixés à : 20,08 % pour la taxe d'habitation, 40,04 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 92,80 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ces impôts sont perçus au profit de toutes les collectivités locales : le Département, la Métro et la ville.

Cependant, la réforme sur les valeurs locatives des locaux professionnels lancée par l'État il y a plusieurs années va être appliquée dès 2017. Ce qui va certainement engendrer des modifications importantes, à la



Les activités périscolaires, ici lors d'une rencontre sportive inter-écoles, sont essentiellement financées par les impôts.

baisse ou à la hausse, des montants à payer. Cette réforme n'a pas fait l'objet de consultation des communes et s'est accompagnée ces dernières années d'un transfert de fiscalité de l'État vers les collectivités locales ; d'une nouvelle redistribution des impôts directs entre collectivités locales... Autant de bouleverse-

ments dans ce paysage fiscal qui se sont greffés suite à la suppression de la taxe professionnelle. // SY

Adoptée à la majorité, 28 voix pour (Majorité, 1 conseiller municipal indépendant), 11 voix contre (7 Couleurs SMH, 2 Les Républicains, 2 Alternative du centre et des citoyens).

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se déroulera mardi 11 avril à 18 h.

MÉTROPOLE

Vote du budget et adoption du PLU

Améliorer la vie des habitants

Le Conseil métropolitain du 17 mars a examiné et adopté le budget primitif 2017. Celui-ci a pour ambition d'agir sur trois axes pour améliorer la vie des habitants de la Métropole : « la lutte contre les précarités et la résorption des inégalités, le développement et la cohésion territoriale, et la transition énergétique ». Le budget de fonctionnement s'élève à 407 millions d'euros et le budget d'investissement à 160 millions d'euros. Ce fort niveau d'investissement concerne principalement les services publics environnementaux (énergie, eau, dé-

chets, environnement), les mobilités et la voirie, l'habitat, le logement et la rénovation urbaine, le développement économique et l'attractivité, l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la culture. Du côté de la fiscalité locale, les taux restent inchangés par rapport à ceux de 2016 : taxe d'habitation, 8,57 % ; taxe foncière bâtie, 1,29 % ; taxe foncière non bâtie, 6,87 % ; cotisation foncière des entreprises, 31,09 % ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 8,30 %.

Le PLU adopté

Dans sa séance du 24 mars, le Conseil métropolitain a adop-

té le Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Saint-Martin-d'Hères après que le Conseil municipal de celle-ci ait émis un avis favorable lors de sa séance du 15 février. Le Conseil métropolitain a levé les quatre réserves et a suivi 15 des 18 recommandations qui avaient été faites par la Commission d'enquête à la suite de l'avis favorable qu'elle avait prononcé le 12 décembre 2016. Parmi les réserves levées, aucune autorisation d'urbanisme ne sera délivrée en zone N (zone naturelle) du Murier et la règle permettant une extension de 35 m² en zone UH (zone urbanisée) du Murier sera rendue



plus compréhensible. À propos de certaines recommandations, les mesures prises concernant l'exposition aux ondes électromagnétiques ont été précisées, des com-

Dynamiser sa recherche de logement social

Les élus ont tous approuvé le protocole d'expérimentation de la location active sur le territoire métropolitain présenté par l'adjoint au logement, Brahim Cheraa. Le principe est simple : dès le mois de juin, les demandeurs pourront se positionner sur les logements de leur choix, mis en ligne sur le site unique développé par l'Union sociale pour l'habitat (et à terme sur une plateforme métropolitaine). Ils devront alors suivre la procédure mise en place par le bailleur concerné et pourront être aidés dans leur démarche par un travailleur social. Ce mode de pré-attribution devrait

concerner en moyenne un logement sur cinq, hors réservations, soit près de 850 habitations. C'est une démarche dynamique pour les ménages en attente d'une attribution éventuelle, ils peuvent ainsi être acteurs de leur propre recherche. En remplaçant les souhaits et les différents critères des demandeurs au cœur même du processus d'attribution, les bailleurs sociaux espèrent ainsi voir baisser le taux de refus. La Métropole a en charge le suivi de cette expérimentation. //

Adoptée à l'unanimité, 39 voix pour.



Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté le 24 mars.

pléments sont apportés sur le risque inondation et certains termes du PADD (Plan d'aménagement et de développement durables) sont clarifiés. // FR

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.lametro.fr

Espace culturel René Proby



Une autorisation d'urbanisme pour créer une cuisine équipée dans l'espace de convivialité de l'Espace culturel René Proby a été déposée. Ce qui per-

mettra à l'établissement de prolonger et d'enrichir ses rendez-vous autour d'une offre de restauration. //

Adoptée à l'unanimité, 39 voix pour.

Un nouveau rucher collectif

Après la colline du Murier, c'est au tour du site du Couvent des Minimes d'accueillir un rucher familial juste à côté des jardins familiaux attribués en mai 2016. Dix personnes, aidées du Syndicat apicole dauphinois (SAD), auront en charge la gestion de ces neuf nouvelles ruches selon un règlement intérieur qui vient d'être adopté. Après adhésion au SAD, ces apprentis api-



culteurs pourront bénéficier de formations et de tarifs préférentiels sur l'achat de matériel. Pour la sécurité des riverains et afin de permettre aux abeilles de s'envoler, un filet de protection sera installé.

Avec ses 29 ruches, la ville encourage ainsi la biodiversité sur son territoire. //

Adoptée à l'unanimité, 39 voix pour.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur : saintmartindheres.fr



Dix ans après la disparition de l'Abbé Pierre, le mal-logement continue de se propager en Isère comme partout en France. Andrée Demon, présidente de l'association Un Toit pour tous, tire la sonnette d'alarme.

Mal-logement, il est urgent d'agir !

En hiver 1954, l'Abbé Pierre alertait les politiques et l'opinion publique sur ces personnes contraintes à dormir dehors. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Andrée Demon : La situation n'est pas réglée. Au contraire le mal-logement prospère comme le souligne le rapport annuel de notre Observatoire de l'hébergement et du logement en Isère. En 2016, 4 800 ménages ont signalé ne pas avoir de domicile, c'est 4 % de plus qu'en 2014. 3 700 ménages ont fait appel au 115 et seulement 26 % ont obtenu une orientation. Il y a 26 768 demandes de logement social et seulement 9 231 attributions... Tous les indicateurs sociaux en attestent : il n'est pas simple d'aller vers l'hébergement transitoire et le logement.

La situation a évolué depuis 63 ans ; les politiques ont légiféré pour tenter d'apporter des solutions...

Andrée Demon : Des lois ont été énoncées depuis, comme la loi Besson. Elle est importante puisqu'elle affirme la mise en œuvre du droit au logement avec le plan départemental pour le logement des défavorisés. Il y a eu aussi la création du fonds de solidarité de logement, permettant à des personnes de bénéficier de prêt ou de subvention. La loi Dalo a également marqué une avancée considérable : l'État devient garant du droit au logement mais ce droit semble méconnu et peu utilisé par les ménages. La loi SRU, quant à elle, impose la construction de logements sociaux aux communes, mais toutes ne jouent pas le jeu et la réalité nous rattrape : il manque 7 300 logements dans la métropole et on estime à 4 000 le nombre de personnes en situation de mal-logement en Isère.

Un phénomène qui perdure malgré la combativité des associations. Ont-elles encore un rôle important à jouer dans la prise en charge de ce phénomène ?

Andrée Demon : Nous sommes très combatifs malgré les difficultés financières. Mais nous continuons de militer et d'agir

dans le cadre d'un réseau étendu, regroupant représentants d'associations et militants engagés auprès d'un public précaire et vulnérable. Les associations expérimentent des solutions mais sans les pouvoirs publics, elles ne font pas grand-chose.

À titre d'exemple, il y a quelques années, Un Toit pour tous s'est tournée vers le parc privé pour acheter et rénover des logements à des fins sociales. Au début, nous avons engagé des fonds propres avant de bénéficier de subventions publiques. Un temps, la métropole versait une prime aux propriétaires solidaires qui acceptaient de confier leur bien à notre agence immobilière à vocation sociale.

Il faudrait des moyens pour passer à la vitesse supérieure et produire davantage de logements à bas loyers. Les expérimentations, quand elles ont prouvé que ça marche, doivent être portées politiquement même si c'est compliqué de réunir et de mettre d'accord tous les partenaires. La métropole et les établissements publics de coopération intercommunale ont un rôle décisif à jouer dans ce sens.

Aujourd'hui, quelles sont vos craintes et vos espoirs pour l'avenir ?

Andrée Demon : Le mal-logement ne concerne pas que les réfugiés ou les gens du voyage, mais aussi beaucoup de jeunes et de familles. Des gens qui ne rentrent dans aucune case, aucun dispositif, et qui se retrouvent dans la rue. Personne n'est à l'abri. Il nous manque une politique ambitieuse pour résoudre l'ensemble de ces problèmes. Il nous faut plus de moyens pour agir sur ce vivier de logements vacants dans le parc privé et développer des solutions alternatives, comme l'installation de mobil-homes à petite échelle sur des terrains communaux. Il faut explorer de nouvelles idées pour éviter aux gens de passer par des hébergements successifs.

Il importe aussi de rendre visible toutes ces personnes auxquelles on ne prête plus attention. Il est surtout urgent de construire en masse pour que chacun puisse se loger dignement. // Propos recueillis par SY



© Catherine Chappusot

Fêtes en couleur

Qu'il se nomme Carnaval des terrasses à Renaudie/Champberton ou Fête du printemps à Péri (ci-contre), Monsieur Carnaval ou Arbre gourmand, peu importe, les enfants étaient présents aux rendez-vous. Hauts en couleur par leurs déguisements et maquillages, ils ont dansé, chanté durant les défilés des 10 et 24 mars, pour les uns au son des batucadas, et pour les autres lors de la mini-boum. Des événements que professionnels, associations, habitants ont rendu des plus festifs.





Le centre du Murier a fait son carnaval

Vendredi 3 mars, histoire de finir les vacances scolaires en beauté, l'accueil de loisirs du Murier a pris des airs de fête. Stands de magie tenus par les enfants, goûter collectif, jeux, exposition de la maquette "banquise" ont ponctué l'après-midi festif. Sans oublier Monsieur Carnaval, réalisé par les enfants, qui a fini comme il se doit : dans les flammes ! Un beau moment partagé auquel étaient invités les parents.

Femmes au fil du siècle passé

C'est à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, que l'association Onobiono.l a mis en avant la mode vestimentaire des femmes du 20^e siècle à nos jours, à la maison de quartier Fernand Texier. Un moyen de mettre en évidence l'évolution des vêtements à travers des contes, de la danse. Ponctuée de chants et de musique, la journée s'est terminée par un moment de pur détente avec un massage offert à toutes les femmes présentes.



Cessez-le-feu

55 ans après le cessez-le-feu du 19 Mars 1962 ayant mis fin à la guerre d'Algérie, le maire, le Conseil municipal et les anciens combattants ont commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Parce que les femmes ont des droits !

Tant qu'il reste des progrès à faire en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, un peu partout en France et dans le monde, chaque 8 mars sera célébrée la Journée internationale des droits des femmes. À Saint-Martin-d'Hères, les festivités ont débuté en mairie avec un moment théâtral en compagnie d'Imp'Acte, dont les scènes ont abordé avec humour les rues de la commune portant des noms féminins. Pour rire et en débattre.





Une belle histoire

La médiathèque a proposé le Mois de la musique où grands et petits ont assisté à la lecture musicale de Olga, la petite matriochka de Sophie Pavlovsky, dans les quatre espaces, ici à André Malraux. Après avoir créé des poupées russes, place à la jolie petite histoire de la plus petite d'entre elles qui s'interroge sur la place qu'elle occupe dans sa famille. Une belle histoire contée par les bibliothécaires, accompagnée d'instruments de musique, qui a intrigué et capté l'attention de tous.

Un printemps tout en poésie

Dans le cadre du Printemps des poètes, le Mardi de la poésie du 14 mars était consacré aux voyages, frontières et territoires avec Willy Simionek, dit Mélopé, et Lionel Seppoloni en duo avec Léo à l'accordéon. Ce dernier a évoqué ses errances à travers les forêts, les alpages et les terres des Aravis.



Se souvenir et transmettre l'histoire arménienne

Au seuil de ses quatre-vingt dix ans d'existence, l'association Croix bleue des Arméniens de France propose aux visiteurs de découvrir l'exposition Regards croisés d'une transmission, jusqu'au mardi 25 avril, dans les locaux martinérois (40 avenue Ambroise Croizat, du mardi au dimanche de 14 h 30 à 18 h 30). Le vernissage, en présence notamment de Lusiné Movsisyan, vice-consule d'Arménie à Lyon, s'est prolongé autour d'échanges de souvenirs.



© Catherine Chapusot

Le Grand bain en tournage dans la ville

Si, si, si... Ils étaient là ! Les riverains et passants les plus chanceux ont surpris les comédiens en plein tournage du dernier film de Gilles Lellouche Le grand bain. Des prises de vue réalisées avec Guillaume Canet et Benoît Poelvoorde sur l'avenue Gabriel Péri, quelques jours seulement après une séquence tournée sur le domaine universitaire. Rendez-vous est donc donné en 2018 pour voir Saint-Martin-d'Hères sur la grande toile.



DK

Des jeunes Martinérois en visite à Strasbourg

Du 21 au 25 février, des jeunes du collectif Jeunes debout ont présenté à Strasbourg leurs actions autour de la citoyenneté. Leur court-métrage, Une chance, a été projeté devant cent cinquante personnes. Reçus par l'adjoint à la jeunesse, ils ont également visité l'hôtel de ville et découvert Strasbourg en bateau-mouche.

CRC -

Faire se rencontrer les élèves, les professeurs, les habitants de tous âges et de tous horizons est au cœur du projet du Conservatoire à rayonnement communal (CRC) - Centre Erik Satie. Mais pas seulement.

18 %
ont plus de
19 ans

CATHERINE FALSON



Directrice
du CRC -
Centre
Erik Satie

“ Notre objectif est de faire du conservatoire - Centre Erik Satie un lieu de vie, de rencontre, de partage. Et aussi de transmettre l'histoire et les savoirs, de favoriser l'expression et la créativité, d'éveiller la curiosité. Et toujours, d'inscrire notre action sur l'ensemble du territoire en créant les conditions pour que les élèves soient acteurs de la vie de la cité. ”

55 %
des élèves sont
des filles
45 %
des garçons

20 %
sont âgés de
11 à 18 ans

62 %
des élèves
ont entre
0 et 10 ans

Plus de
1 000
élèves
“dans” et “hors”
les murs
dont deux orchestres
à l'école

CONTACT

1 place du 8 Février 1962 - Tél. 04 76 44 14 34
centre.esatie@saintmartindheres.fr

- Ouverture administrative du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf les mardis et jeudis matins.
- Activités de 9 h à 21 h.
- Inscription à partir du 1^{er} juin.

LES RENDEZ-VOUS DE LA QUINZAINÉ ARTISTIQUE

Musiques à l'Est, concerts petits formats

Judi 6 avril de 18 h à 21 h, Espace culturel René Proby.

Satie, On mars

Vendredi 7 avril à 20 h, Espace culturel René Proby.

On Mars rencontre les jeunes de l'atelier rock du CRC et les invitent aux subtilités du rock progressif.

Flash performances chorégraphiques

Lundi 10 avril à 18 h, place du 24 Avril 1915, à 18 h 45 place de la République, et à 19 h 30 place du 8 Février 1962.

Dix adolescents revisitent Rosas de Anna Thérèse de Keersmaeker.

Symphonique!

Mercredi 12 et jeudi 13 avril à 20 h, L'heure bleue.

Les deux Orchestres à l'école (P. Bert et H. Barbusse) poursuivent l'aventure en

compagnie des musiciens et professeurs du CRC et de l'école de musique de Claix.

Meeting Styles

Vendredi 14 avril à 19 h, salle Ambroise Croizat. Invitation à la découverte des particularités des styles blues, jazz, mozambique, salsa, bossa nova, rock...

Entrée libre et gratuite
dans la limite des places disponibles.
Programme sur saintmartindheres.fr

Centre Erik Satie

Culture et partage

Mettre la personne en capacité d'apprendre. Transmettre l'histoire et s'inscrire dans la modernité. Donner le goût et permettre la continuité. Mêler les disciplines. Faire jouer entre elles les esthétiques, favoriser la transversalité... Voilà qui pourrait résumer l'effervescence régnant au CRC - Centre Erik Satie. Mais elle ne se résume pas !

Chaque activité, chaque enseignement, chaque atelier ou initiative est une aventure en appelant une autre, contribue à tisser des liens, à faire émerger des projets et naître des vocations. Avec, en toile de fond, un fil conducteur, une volonté politique historique - le conservatoire a fêté ses cinquante ans l'an dernier -, réaffirmée par la municipalité et son adjointe à la culture, Cosima Vacca, pour les années 2015 - 2020. Trois axes prévalent : « Favoriser l'accès aux pratiques artistiques pour tous sur le territoire martinénois » ; « Développer des pratiques innovantes et s'inscrire dans une démarche partenariale et de réseaux » ; « Renforcer l'attractivité et la qualité ». Autant de pistes à explorer et de défis à relever qu'est venu confor-

ter le renouvellement du classement de l'établissement en conservatoire à rayonnement communal pour les sept prochaines années. « *C'est tout à la fois la reconnaissance du travail mené et de la qualité de l'enseignement dispensé* », constate Catherine Falson, directrice du CRC.

Foisonnement et ouverture

Ainsi, dans son projet d'établissement, le CRC - Centre Erik Satie se décline en cycles d'enseignement musical et de danse, ateliers théâtre, en interventions dans les écoles et collèges, en ateliers parents / enfants et aussi pour les publics empêchés - personnes porteuses de handicap, tout-petits, personnes âgées -, en auditions et spectacles... Le conservatoire est tout à la fois "dans" et "hors" les murs, allant à la rencontre du plus grand nombre, comme les mini-concerts proposés dans les espaces de la médiathèque, créant du lien intergénérationnel en se rendant, par exemple, au logement-foyer Pierre Sépard ; sans oublier les orchestres à l'école, si valorisants pour les enfants et suscitant de belles vocations. Le CRC est aussi synonyme d'ouverture.

Aux partenariats (Éducation nationale, associations, lieux culturels, CCAS...), aux événements, aux autres et à la culture au sens large. Celle qui permet la création et l'invention. Celle qui permet à chacun de s'inscrire dans un parcours en lui donnant les moyens d'être fier de sa réussite, de soi. // NP

LAURENCE ABOU SAMRA



Maman de trois élèves

« Mes trois enfants ont commencé par l'éveil musical, aujourd'hui ils pratiquent le piano et le violon. Je suis ravie de l'enseignement donné par le conservatoire. L'équipe est très attentive aux élèves, il y a un accompagnement individualisé. Quel plaisir aussi d'assister aux spectacles qui sont toujours de très grande qualité et procurent beaucoup d'émotion »

Une équipe professionnelle de
40
personnes

ENSEIGNEMENT MUSICAL

DE L'ÉVEIL LUDIQUE À LA PRATIQUE EN TOUTE AUTONOMIE

S'il n'y a pas d'âge pour commencer à pratiquer un instrument de musique, le conservatoire sensibilise très tôt à cet art. D'abord sous forme de jeu pour les parents qui viennent accompagnés de leur petit dernier (0-3 ans). Puis, lors de l'initiation musicale, les bambins de plus de quatre ans sont invités à s'imprégner de la musique avec leur sens, leur corps et à improviser. Une approche sensorielle qui les prépare de façon ludique aux cours classiques de formation musicale, qui sont dispensés sur trois temps. Au premier cycle (qui dure quatre ans), on parle encore d'initiation. Mais cette fois,



l'enfant choisit son instrument et apprend le solfège et les fondamentaux du langage musical. Le second cycle (environ quatre ans) est consacré à l'approfondissement de l'apprentissage. Il permet

à l'enfant de jouer de façon autonome, de s'ouvrir aux différentes esthétiques et aux nouvelles technologies. Lors du cycle 3, le dernier, le jeune apprenti musicien se perfectionne et développe

ses propres compétences pour cheminer ensuite vers une pratique amateur, voire professionnelle. Un choix qui se détermine parfois lors des projets collectifs menés et des concerts donnés. Comme « *Tout est écrit dans une partition, sauf l'essentiel* » (Gustav Mahler), il est important pour l'équipe pédagogique de faire jouer les élèves ensemble dès la 3^e année d'apprentissage. Quant aux adultes, ils peuvent débuter ou recommencer à jouer de leur instrument préféré dans le cadre d'un cursus de formation sur quatre années. Le but étant simplement de faire vivre la musique en chacun d'eux. // SY



Concert des élèves des écoles donné à L'heure bleue avec l'Amicale laïque.

ORCHESTRES À L'ÉCOLE UNE AVENTURE HUMAINE ET MUSICALE

Apaiser par la musique, ouvrir des portes, valoriser les élèves... telle fut la volonté, il y a douze ans déjà, de Mariannick Roux, enseignante au CRC, lorsqu'elle a eu l'idée d'impulser les violons de Barbusse. Grâce au soutien et à l'investissement du conservatoire, de la ville et de l'équipe enseignante de l'école, cet orchestre, qui ne devait vivre que deux ans, est devenu une institution ! Composé d'élèves du CE2 au CM2, qui travaillent

et répètent pendant le temps scolaire, l'ensemble à cordes compte aujourd'hui des violonistes, des altistes et des violoncellistes. Les violons de Barbusse ont été rejoints par l'orchestre à vent de l'école Paul Bert. Ces deux orchestres réunissent près de 200 élèves qui s'initient ainsi à des instruments pendant le temps scolaire et périscolaire. « Nous englobons tous les enfants dans notre apprentissage, quel que soit leur niveau. Ces orchestres amènent de l'entraide, de la bienveillance entre les élèves. Pendant la récréation, une salle de Barbusse est toujours disponible pour ceux qui souhaitent répéter, les plus grands aident les plus petits », s'enthousiasme Mariannick Roux. Chaque année, ces apprentis musiciens se produisent sur la scène de L'heure bleue, dans les espaces de la médiathèque, à l'Espace culturel René Proby... pour le plus grand plaisir des parents. Ces orchestres sont bien plus qu'une expérience musicale, ils permettent aussi de valoriser les élèves, d'apaiser les conflits, d'améliorer le vivre ensemble... Et comme une bonne idée se doit d'être partagée, c'est au tour de l'école Paul Langevin d'accueillir une batucada tandis que l'école Paul Eluard bat au rythme entraînant des djembés. // GC

SAMAR ABOU-JAOUDE, 19 ANS



Élève
en cycle 3
de percus-
sions

“La diversité et la transversalité que l'on retrouve dans les enseignements et la pratique sont l'essence même du CRC. J'ai appris à interpréter les œuvres, travailler en groupe, prendre des initiatives, mener un projet individuel. Ces compétences contribuent au développement personnel et sont très utiles dans la vie quotidienne.”

Plus de
100
manifestations
par an

455
heures de cours
réguliers
par semaine, dont
23
heures de danse
et
3
heures de théâtre

Le conservatoire,
c'est aussi :

- Un atelier cordes dans les collèges pour les élèves qui ont suivi le cursus orchestre à l'école.
- La chorale de l'amitié, qui répète toutes les semaines au foyer-logement Pierre Sépard.
- Des interventions musicales et des ateliers en direction des publics porteurs de handicap (Ulis, Itep, l'Esthi).

17
salles
de cours

1 salle
de représentation
de
150
places
attendant
à l'établissement



© Catherine Chapusot

MONTER SUR LES PLANCHES

Mise en espace, travail du regard, de la voix, de l'amplitude des mouvements... L'atelier de pratique théâtrale (trois heures par semaine), mis en place en direction des jeunes dès 16 ans et des adultes, est axé sur l'apprentissage des techniques spécifiques et la création. Le tout à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Là encore, il n'est pas rare qu'au théâtre vienne se mêler la danse et la musique. // NP



INTERVENANTS EN MILIEU SCOLAIRE COLPORTEURS DE MUSIQUE



Chaque année ce sont autour de 1 700 élèves des écoles élémentaires qui sont initiés à la musique par les intervenants en milieu scolaire du CRC - Centre Erik Satie. Ils sont sept professeurs à conduire des activités musicales diversifiées dans les classes, permet-

tant aux enfants d'acquérir des savoir-faire musicaux (chant, rythme, jouer d'un instrument...), de développer leur capacité d'écoute, de découvrir le plaisir de créer et de vivre des expériences artistiques en groupe.

Les intervenants enseignent également au conservatoire. Musiciens professionnels, ils ont tous suivi des formations auprès du Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI). Ils montent de nombreux projets, le dernier étant la Batucada à l'école Paul Langevin. Et chaque année, ils organisent des spectacles dans différents lieux de la ville - médiathèque, L'heure bleue... - où les enfants des écoles se produisent et se réunissent autour de la musique. // GC

Cosima
Vacca

Adjointe
à la culture



« Le Conservatoire à rayonnement communal (CRC) - Centre Erik Satie a fêté ses cinquante ans en 2016. Cinquante années de fortes convictions pour développer l'accès à la musique, à la danse et à la pratique théâtrale au plus grand nombre, portées à la fois par les équipes municipales successives et les équipes artistiques et techniques.

Afin de permettre l'accès de tous à la découverte et à la transmission de la pratique artistique, le conservatoire accueille chaque année plus de 1 000 élèves de tous âges, dans et hors les murs du centre.

C'est ainsi que nous avons encouragé la création des orchestres à l'école qui permettent aux enfants de plusieurs établissements scolaires de la commune d'apprendre à jouer ensemble de différents instruments à cordes, à vent et à percussion. C'est aussi une belle façon de nouer, par l'intermédiaire de l'école, des passerelles entre le conservatoire et les familles martinénoises.

Véritable lieu d'échange et de construction collective et individuelle, le centre Erik Satie nourrit le sentiment d'appartenance à la cité et développe l'apprentissage de la citoyenneté.

Le langage artistique est universel. Il est compris de tous et générateur d'émotions et de plaisir. C'est pourquoi, nous vous invitons à venir nombreux découvrir les spectacles de la Quinzaine artistique qui se déroule jusqu'au 14 avril dans plusieurs lieux de la ville. » // Propos recueillis par FR

« DANSEZ, DANSEZ, DANSEZ, SINON NOUS SOMMES PERDUS. »*

Le CRC - Centre Erik Satie l'affiche bien haut. Dans ce lieu, vivant par excellence, se croisent les expressions artistiques. La musique, sous toutes ses formes, mais aussi la danse, en collaboration avec le CRC d'Eybens. Cette discipline est ouverte aux

enfants dès 5 ans. Filles et garçons peuvent ainsi, jusqu'à sept ans, suivre un cursus d'éveil et d'initiation. Les plus grands s'inscrivent dans un cursus général, formé de deux cycles de quatre ans chacun. La danse est par essence un art accessible à tous. Inscrite en nous depuis la nuit des temps, elle autorise l'expression de nos sentiments et de nos ressentis les plus profonds (peur, joie, tristesse, incertitude...). Elle peut se faire instinctive, en harmonie avec l'environnement visuel et sonore... Elle est aussi une discipline technique, codée, avec un vocabulaire qui lui est propre, rigoureuse et exigeante.

Au CRC - Centre Erik Satie, les élèves peuvent découvrir et se perfectionner en danse classique et/ou contemporaine mais aussi s'ouvrir des champs d'interprétation et de liberté au sein de l'atelier d'ouverture chorégraphique. Là, il s'agit de « favoriser la créativité et la recherche d'une expression dansée au sein du collectif, de permettre aux élèves d'éprouver, explorer, inventer et construire ».

Et toujours dans cette volonté inhérente à l'établissement s'agissant de transversalité, danseurs et musiciens du CRC sont régulièrement amenés à se rencontrer et à partager leur art, sur scène. // NP

*Citation de Pina Bausch, reprise de la plaquette du CRC.



GROUPES COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@martindheres.fr



Jérôme Rubes

2017, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

GROUPES SOCIALISTES

groupe-socialiste@martindheres.fr



Giovanni Cupani

La Métropole

GROUPES PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@martindheres.fr



Thierry Semanaz

Notre attachement indéfectible à l'école

Majorité municipale

Un cheval de Troie qui prépare une nouvelle attaque sur le budget de la Sécurité Sociale.

Pourquoi un gouvernement met en place le prélèvement à la source, alors que le système français d'impôt sur le revenu est plus juste, comparé à la TVA qui coûte très chère aux familles pauvres et à revenus moyens. Le système est déjà très simplifié avec la déclaration de revenu pré-remplie. De plus, c'est un impôt qui rentre à 99 % dans les caisses de l'État.

Le prélèvement à la source ne simplifiera en rien les démarches des martinérois, puisque chacun devra continuer à faire une déclaration de revenus. Par contre, les salaires seront amputés d'une provision d'impôt qui sera supérieure à l'impôt final. Les salariés toucheront un remboursement seulement après la déclaration de leurs revenus. Ce qui se traduira, pour les ménages modestes, par des difficultés financières supplémentaires chaque mois.

Le budget de l'État sera fragilisé. Actuellement, les martinérois versent leur impôt sur le revenu directement au Trésor public. Demain, le patron retiendra cet impôt sur le salaire et fera un reversement par trimestre au Trésor public. Aujourd'hui, l'expérience de la TVA nous démontre que, lorsque l'entreprise fait l'intermédiaire entre l'État et les citoyens, plus de 15 milliards d'euros restent dans la poche des entreprises et n'arrivent pas dans les caisses de l'État. Demain, nos impôts sur le revenu suivront sûrement le même système et engendrera une perte de recette pour l'État.

Pourquoi cette réforme ?

Au-delà des attaques habituelles sur le service public, il y a une attaque rampante du budget de la "Sécu". En effet, des politiques parlent de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG. Mais en fiscalisant la CSG, aujourd'hui versée directement du salaire vers le budget de la "Sécu", 20 % de ce budget sera soumis à des arbitrages politiques annuels.

Quelle belle façon d'attaquer notre système de santé pour tous !

L'association des 49 communes, avec la mise en commun de leurs potentiels, la mutualisation de leurs outils et de leurs savoir-faire est une chose formidable pour la population de la métropole.

Cette addition de bonnes choses ne doit jamais faire oublier de mettre en avant "l'humain". Rien ne peut réussir sans la présence et la bonne volonté des femmes et des hommes qui composent les équipes métropolitaines.

La mutualisation doit profiter à toutes les communes, même si parfois il est difficile de faire cohabiter les petites et grandes communes. Mais avec la sagacité des élu(e)s, des techniciens et sous l'œil attentif du Président, les choses avancent progressivement.

Les élus socialistes de la majorité de Saint-Martin-d'Hères participent activement aux actions qui mettent en valeur notre cité et défendent nos valeurs dans le respect des différences des uns et des autres.

Neyrpic est un projet qui a démarré depuis plus de 10 ans. Il est anormal que des élus martinérois s'opposent toujours à l'évolution de ce projet sur ce site. « Sont-ils conscients de l'impact financier que cela représente ? »

Contrairement à ce qu'ils veulent nous faire croire, ce projet est un véritable pôle de vie innovant qui fera interagir commerces, loisirs, culture, ville et campus universitaire et permettra à Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département, de rayonner au sein de la métropole grenobloise. Exemple sur le plan écologique, il porte une ambition environnementale forte, n'en déplaise à tous nos détracteurs. Par ailleurs, avec la création de 1 800 emplois dont 1 300 durant la phase des travaux et 500 pour le fonctionnement, Neyrpic ne peut que contribuer à la vitalité de Saint-Martin-d'Hères.

Vos élu(e)s socialistes y veilleront !

L'entrée à l'école est un moment charnière pour l'enfant et sa famille. La ville de Saint-Martin-d'Hères y attache une importance toute particulière au travers de son projet éducatif.

La loi d'orientation sur l'École a fait de la scolarisation des enfants de moins de trois ans un de ses objectifs majeurs. Le ministère de l'Éducation nationale s'est fixé comme ambition de parvenir à un taux de scolarisation de 30 % des enfants de moins de trois ans en Réseaux d'éducation prioritaire (Rep) en septembre 2017, et de 50 % pour ceux de REP +, ou réseaux "super prioritaires".

L'enjeu est bien dans la création de dispositifs spécifiques à l'accueil des moins de trois ans. En effet la scolarisation des moins de trois ans requiert des conditions d'accueil adaptées (locaux et espaces). Elle suppose aussi de s'appuyer sur des personnels compétents pour l'accueil de ce très jeune public et de reconnaître une place forte aux familles.

Il faut rappeler que la mise en œuvre de cette politique intervient dans un contexte de restriction budgétaire très fort pour la ville. La reconnaissance du caractère spécifique de l'accueil des enfants de moins de trois ans, la prise en compte des chiffres de scolarisation, des contraintes de la ville et des acquis des classes dites "Passerelles" vont forcément conduire la ville à proposer des adaptations locales du schéma national afin de prendre en compte au mieux les besoins propres à cet âge charnière.

Là encore, le résultat des prochaines élections présidentielles et législatives est capital. Si les schémas droitiers sont retenus par nos concitoyens, les moyens ne suivront pas et nous ne pourrons en rien, malgré notre volonté, parvenir à ces objectifs. Garantir des conditions adaptées pour l'accueil des tout-petits à Saint-Martin-d'Hères est notre ambition politique. Assurer une première expérience de socialisation comme facteur d'émancipation et d'égalité face à l'école est aussi notre but.

Pensez-y... au moment de faire vos choix lors des prochaines échéances électorales.

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Jean-Charles Colas-Roy

Neyrpic : préservons les commerces de proximité !

GROUPE LES RÉPUBLICAINS
groupe-ump@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Élection : un devoir citoyen

GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS
groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Un événement jeunesse qui laisse planer tous les doutes

Un Centre Ville n'est pas un Centre Commercial !

La majorité municipale fait l'éloge du nouveau projet Neyrpic présenté en décembre dernier par le promoteur privé APSYS. Quel paradoxe d'entendre ces élus critiquer à longueur de journées les dérives du « grand capitalisme » et de la « société de consommation » et, dans le même temps, de les voir proposer comme projet phare pour Saint Martin d'Hères, un gigantesque Centre Commercial : 89 boutiques, 9 moyennes surfaces et 20 restaurants !

L'inquiétude des commerçants de l'avenue Ambroise Croizat et des quartiers limitrophes est légitime. L'expérience a montré que, dans ces grands centres commerciaux, les tarifs pratiqués pour la location des espaces de vente sont très élevés et ne permettent pas aux petits commerçants locaux de s'y implanter. Quelles sont les mesures envisagées par la municipalité pour soutenir le commerce de proximité ? La majorité municipale parle de concertation mais, dans les faits, cela se réduit comme une peau de chagrin et tout semble déjà ficelé. Notre groupe, « Couleurs SMH », réclame un réexamen du projet avec les commerçants et leurs représentants afin de garder un équilibre des surfaces commerciales et privilégier les commerces locaux.

Nous proposons un projet alternatif incluant par exemple : une grande place publique à côté de la mairie, des espaces dédiés aux pratiques culturelles et à l'histoire du site, des salles accessibles aux associations et aux habitants, des locaux partagés avec l'Université pour créer un espace de rencontres et d'échanges entre ville et campus, ... Nous souhaitons que les martinérois se mobilisent pour un projet alternatif et nous en appelons aussi à la METRO, à qui vient d'être transférée la compétence de l'aménagement des zones commerciales, dans l'objectif de faire évoluer le projet Neyrpic avec une approche plus équilibrée, plus fédératrice et plus écoresponsable.

Nous ne voulons pas d'un projet Neyrpic qui se réduirait à la construction d'un « Grand Place » bis !

Dans quelques semaines auront lieu les élections présidentielles et beaucoup d'entre nous se posent des questions quant au choix du candidat, mais également sur la nécessité d'aller voter.

Si cette élection est nationale, il n'en demeure pas moins qu'elle a une influence comme toutes les élections présidentielles sur les politiques communales.

La dotation globale de fonctionnement des communes dépend notamment directement de l'état et elle définit par son montant les politiques qui doivent et peuvent être engagées en fonction de son montant.

Depuis 2012, il a par exemple été demandé un effort auprès des collectivités qui se sont vues diminuées de dix milliards d'euros le versement de cette dotation. Les conséquences d'une telle mesure ont été différentes selon les différentes villes mais ont eu pour effet de mettre à mal la garantie de la continuité du service public, auquel nous sommes tous attachés. Les différents candidats dans leurs programmes respectifs proposent également des mesures différentes en matière d'emploi, de formation des jeunes, de sécurité, de politique de la ville etc...qui nous touchent directement dans notre vie quotidienne et qui ne peuvent nous laisser indifférents. Nous ne pouvons occulter le fait qu'à quelques jours de cette élection majeure, le programme du candidat qui sortira vainqueur de cette élection sera appliqué pendant les cinq prochaines années et conditionnera notre vie et la vie de notre commune pendant toute cette période. De ce fait le bon sens doit plus que jamais durant cette échéance qui ne ressemble à aucune autre, nous motiver à y prendre toute notre part et faire entendre notre voix, au risque de laisser des électeurs décider à notre place.

Ce choix nous appartient collectivement si nous voulons écarter les extrêmes, qui sont désormais aux portes du pouvoir et nous éviter des lendemains qui déchantent.

LE 23 AVRIL et le 7 MAI : VOTEZ !

L'article L2121-13 de loi du CGCT stipule «Tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération.»

Cette information ne doit pas être fictive. Elle doit être pertinente et antérieure à la délibération. Les affaires de la commune sont celles dans le champ des compétences de la commune. Les affaires de la commune doivent avoir un intérêt communal. Il faut rappeler ces principes car les actions publiques sont menées grâce à l'impôt. L'impôt, c'est l'argent que la Mairie prend à des habitants sous couvert d'action publique et d'intérêt communal. Cet argent, il ne tombe pas du ciel. Les gens travaillent durement pour le gagner et quand on paie des impôts, on paiera moins ou pas de vacances ou d'habits; on se chauffera moins, on ne pourra pas souvent acheter un cadeau à nos petits-enfants. Quand l'impôt est si lourd, comme c'est le cas de SMH qui est dans le TOP100 des villes les + chères de France, on peut exiger qu'il soit bien utilisé pour des actions utiles et valables. L'argent des impôts n'est pas utilisé seulement pour des crèches ou la cantine: c'est de la désinformation.

Le Maire et ses acolytes ont fait rembourser par la mairie un voyage de l'adjoint aux finances et à la jeunesse. Où ça? à Molenbeek. Oui Molenbeek. L'adjoint s'y est rendu avec des jeunes. Pourquoi faire? Une rencontre de la jeunesse. Vous tiquez ?! C'est normal. Quand je raconte l'histoire à des Français de toute les régions de France, ils me regardent avec le même regard d'incompréhension et me demandent: «Pourquoi aller là-bas ?» Effectivement, pourquoi aller là-bas? Qui est allé là-bas? Qu'a payé la Mairie? C'est quoi cet événement jeunesse ? Combien ça va coûter en tout ? 10.000 euros, 500.000 euros ? Bizarrement, il n'y a plus de commission Jeunesse. Bizarrement, aucune autre commission n'a présenté ce sujet non-plus avant la délibération."

**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**
CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RGE
QUALIBAT
UNION DES MAÇONS ENR

Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

LE PORTAIL ROUGE
**Vente de véhicules
neufs et occasions**

RENAULT

Réparations
toutes marques

Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés

pimas
Prestataire agréé de maintenance

evd AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

**Commerçants, artisans,
entreprises, industriels...**

**Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !**

Tél. 04 76 60 90 19

LIVRAISON IMMÉDIATE

GENÈVE ENVIRONNEMENT
diplomé des
habitat 2012

**VIVRE À
SAINT-MARTIN
D'HÈRES**

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements

**TVA
RÉDUITE**

**2 commerces
À VENDRE**

**Orphée
& Eurydice**
Votre source d'inspiration

**T3 à partir de 144 000 €* T4 à partir de 179 000 €*
Place de parking couverte N°C104 Garage compris N°C201**

isère habitat
notre métier, vous accompagner

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

**Saint-Martin-d'Hères
Duo Garden**

T3
Lot N° B 21
à partir de
**158 000 €*
stationnement
compris**

NOUVEAU

RT 2012 **TVA* 5,5%**

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

isère habitat

* Sous conditions de plafond de ressources.
* Sous conditions de plafond de ressources.



Céline Tėti

Sous le soleil de Céline

À 36 ans, Céline Tėti vient de remporter un beau deuxième prix du concours de BD organisé par l'association Hippocampe. Cette récompense résonne comme une revanche. Et aussi comme un appel au respect des différences.

Si un portrait de Céline Tėti devait être réalisé, l'encre de chine, avec ses lignes pleines et déliées, conviendrait pour dessiner les contours, la finesse et la fragilité qui émanent d'elle de prime abord. Ensuite, viendrait la couleur. Le pastel siérait parfaitement à la douceur de son regard et de son sourire. En guise de décor ? Un ciel bleu d'été et les rayons de soleil caressant ses cheveux bruns, renvoyant l'image de son tempérament : solaire.

Derrière la timidité, se cache une jeune femme volontaire et courageuse. Passionnée aussi. Par le dessin qu'elle pratique depuis petite. Qu'elle a appris pour l'essentiel seule. Même si des cours suivis aux Beaux Arts lui ont permis de découvrir de nouvelles techniques, comme le fusain, Céline affectionne particulièrement le crayon de couleur, le feutre et le pastel et se plaît à réaliser des portraits.

Plus récemment, - gentiment poussée par une éducatrice de l'Esat de l'Esthi* où la jeune femme travaille depuis 2008 -, elle s'est lancée dans la bande dessinée pour participer à un concours de BD. "Je l'aime". Tel était le thème de la 18^e édition organisée par l'association Hippocampe en parallèle du festival de la bande dessinée d'Angoulême. Engagée à titre individuel dans la catégorie "déficience motrice", Céline s'est vue attribuer le deuxième prix. « *Quand mon responsable, à l'Esthi, m'a fait appeler dans son bureau, je ne me doutais pas que c'était pour m'annoncer cette nouvelle. Tremblante, j'ai été à la fois surprise et heureuse.* » En deux planches, la jeune femme a choisi de traiter du handicap. « *Du regard que les autres peuvent porter sur une personne différente* » et de la souffrance qu'il ne manque pas de géné-

rer. Intitulée *Je l'aime... le respect*, l'histoire dénoue une tranche de vie d'un jeune affecté par le vitiligo (maladie provoquant la dépigmentation de la peau). « *Je voulais qu'on connaisse le milieu handicapé. J'ai aussi voulu montrer comment ce garçon pouvait ressentir le rejet, la moquerie. Et aussi combien l'amitié, la solidarité sont importantes et rassurantes.* » Autobiographique ce récit imagé ? Un peu, beaucoup. Dès sa naissance, une maladie orpheline a ralenti son développement moteur, « *j'ai marché à l'âge de quatre ans* », et s'est imposée dans sa vie. Aujourd'hui, Céline n'a pas oublié les années collège et lycée pendant lesquelles elle s'est sentie « *rabaissée* » par des professeurs et des élèves malveillants, et qu'elle a traversées sans ami(e)s. Au point qu'une

phobie scolaire l'a contrainte d'arrêter les cours, de mettre un terme à sa 2^e année de BEP carrière sanitaire et sociale.

À l'instar de son personnage, Céline a perçu cette "différence" que lui renvoyait le regard des autres, encore plus peut-être dans cette délicate période qu'est l'adolescence. N'empêche, il faut la voir marcher d'un pas rapide et déterminé.

Une victoire sur la maladie qu'elle a gagnée par la foi et à force d'efforts. Par la course à pied - elle chausse ses baskets tous les jours - et les séances régulières de gymnastique. Quand elle ne travaille pas au service reprographie de l'Ésat, quand elle ne dessine ni ne court, Céline se réfugie dans le confort de son appartement et se laisse aller à une autre de ses passions : la lecture. Pour s'évader, et comprendre aussi le monde qui nous entoure. // NP

*Établissement d'aide par le travail (Ésat) - Établissement social de travail et d'hébergement de l'Isère (Esthi).

“ J’ai voulu montrer comment ce garçon pouvait ressentir le rejet, la moquerie. ”

Une résidence de territoire

Partager ses réflexions sur le monde.

C'est une des ambitions du
Théâtre du Réel, compagnie en
résidence à L'heure bleue jusqu'en
décembre 2019.

Théâtre du Réel mais surtout de la réalité, « celle du monde dans lequel on vit et celle de la scène sur laquelle les comédiens évoluent. » Yves Doncque, fondateur de la compagnie martinénoise qui a fêté ses trente ans en 2016, inscrit son théâtre dans une réalité sociale et physique. « Ça fait partie de nos préoccupations, on a l'envie de parler du monde », explique la comédienne Bérénice Doncque. Un monde qui a connu de nombreux déplacements de populations et dépeint dans leur dernière création collective *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde* ? Pour Michel Deleuze,



DR

l'un des treize comparses de la troupe, il s'agit surtout de « soulever et de partager des réflexions ».

Installée depuis trois décennies à Saint-Martin-d'Hères, la compagnie espère « explorer avec un peu plus d'exclusivité le territoire » tout en abordant les problématiques qui la taraude : public et frontières. C'est ainsi qu'est née la série des *CataCriseurs*, six clowns qui se déplacent sur des quadracycles pour aller vers les habitants. Leur venue, pas forcément annoncée, donnera à voir, à faire réagir, à repousser des frontières. Car il faudra se déplacer dans les différents quartiers de la ville pour suivre leurs péripéties, à raison d'un épisode par mois.

Au plus près des gens

« Nous intervenons au plus près des gens pour prouver que ça peut être facile de faire du théâtre », insiste Yves Doncque, que ce soit dans les établissements scolaires*, dans un centre médical ou dans les espaces publics. Au travers d'un atelier, d'un moment partagé de création

ou d'une simple répétition, les comédiens espèrent ainsi croiser les regards et « franchir ensemble ces étranges frontières qui parcourent la ville et compartimentent nos têtes pour s'ouvrir aux autres, découvrir, se rencontrer », enfin. // SY

* Un travail collaboratif avec des élèves du collège Edouard Vaillant donnera lieu à un spectacle vendredi 14 avril à l'Espace culturel René Proby.

YVES DONCQUE



Metteur en scène,
directeur artistique

“ Il y a des gens qui ne vont jamais au théâtre car on ne leur a jamais donné la direction. Alors, nous allons là où ils sont et pas forcément là où on voudrait qu'ils soient. On va jouer dans cet ailleurs. ”

RENDEZ-VOUS AUDAVIE

- Jeudi 13 avril à 20 h : Isabelle Bazin, chanson folk, en partenariat avec L'heure bleue.
- Jeudi 27 avril à 17 h : Fleur Lemerrier, résidence de création Marionnettes, présentation du travail en cours, lecture et écoute sonores. Centre médical Rocheplane, 6 rue Massenet. Gratuit. 04 57 42 42 42

Réécriture artistique

Il est sorti de ta bouche est l'exposition de l'artiste Isabelle Levenez, visible à l'Espace Vallès jusqu'au 6 mai. Entre réalité et fiction, son œuvre interroge l'individu, ce qui le met en question et l'affecte dans sa relation au monde. Le corps y occupe une place centrale : à la fois vecteur, motif et sujet des dessins, des écritures, des vidéos, des

installations et des photographies qui composent son travail artistique. En toile de fond, son engagement en tant que femme, à la fois mère et artiste. L'écriture occupe également une position centrale dans sa réflexion artistique. Appréhendée comme un matériau qu'elle met en forme, elle devient un visuel, un élément graphique. L'écriture

n'est plus alors une désignation mais relève tantôt d'un trouble, tantôt d'un éclatement, tantôt d'une révélation. L'artiste redessine ainsi la littérature, qu'elle filme, érafle, crayonne. // GC

À voir jusqu'au 6 mai à l'Espace Vallès, du mardi au samedi de 15 h à 19 h.

Un frigo qui regorge de mots

Un frigo, des livres pour tous et la lecture se fait libre...

Peut-être l'avez-vous déjà aperçu, voire même utilisé ? Plutôt grand, de couleur blanche, léger car évidé de son moteur, il est customisé et se promène au gré des événements pour le plus grand plaisir des lecteurs. À l'anniversaire des 50 ans de la lecture publique, cet ancien réfrigérateur transformé en mini-bibliothèque trônait au milieu des rayonnages traditionnels. Une sorte de dépôt de livres, prêts à être picorés sur place

ou à être emportés. Des ouvrages donnés par des particuliers qui ont été sélectionnés avant d'être soigneusement rangés dans la clayette à beurre, la boîte à fromage ou sur l'une des étagères. Une fois dévorés, ils seront rapportés ou pas, parfois avec un nouveau titre à proposer en dégustation. L'idée étant d'emmener le "livre en balade". Ce frigo pas comme les autres sera de sortie à la Foire du Murier, à Parc en fête, dans des maisons de quartier... Une nouvelle expérience littéraire, à la fois gourmande et rafraîchissante, à consommer sans modération. // SY



DR

Et si on parlait de l'enfance...

Pain de sucre ou l'enfance de Miette est un spectacle de marionnettes « qui traite avec poésie et humour d'un sujet grave », souligne Aurélie Raschetti, de la Compagnie Imp'Acte. Miette est une petite fille de six ans qui vit dans un univers familial compliqué. Ses parents semblent ne plus s'aimer. Espiègle et rêveuse, Miette fera tout pour réparer leur amour... L'utilisation de marionnettes apporte une distanciation nécessaire pour traiter de ces déchirures du quotidien. La volonté de la compagnie a été de dédramatiser la gravité du sujet. Un beau spectacle qui rend compte du monde de l'enfance, de



DR

ses prises de conscience, mais aussi de sa part d'insouciance et de spontanéité. Il s'agit d'un message d'espoir et de déculpabilisation destiné aux enfants et aux parents. En amont des représentations, la compagnie interviendra avec ses marionnettes dans différents lieux de la ville (médiathèque, CRC - Centre Erik Satie...). // GC

Espace culturel René Proby,
vendredi 21 avril (14 h 15, 20 h)
et samedi 22 avril (18 h)

La danse dans tous ses états !



DR

Le festival de danse, *Les Soirées*, propose un voyage chorégraphique qui laisse la place aux compagnies de danse amateurs et émergentes. Colette Priou, chorégraphe, coordonne et organise chaque soirée afin de donner une cohérence rythmique à chacune des représentations. Ce festival permet ainsi à près de deux cents participants – amateurs, professionnels, danseurs et/ou chorégraphes – de s'exprimer en toute liberté, en

partageant leur différence, leur curiosité, leur talent. Un festival qui permet aux compagnies de se faire connaître, de recevoir l'appréciation du public mais aussi d'échanger entre elles. Rendez-vous à l'Espace culturel René Proby, du mercredi 3 au samedi 6 mai. // GC

Réservations : 06 65 45 07 42
contact@compagnie-priou.fr

EXPO PHOTOS

En partenariat avec Sites et cités remarquables de France, l'espace Romain Rolland de la médiathèque propose de (re)découvrir les patrimoines architecturaux urbains et paysagers de France à travers l'exposition de photographies Patrimoines, histoire en mouvement. À voir jusqu'au 22 avril, 5 avenue Romain Rolland.



Des titres et des médailles pour le jiu-jitsu

FRANK FANOU

Le club martinérois de jiu-jitsu brésilien, Aranha 38, a participé avec succès à l'open de France et au championnat d'Europe où il a décroché plusieurs titres.

Ce lundi en fin d'après-midi, il y a une grosse ambiance dans la salle polyvalente de la halle des sports Pablo Neruda où s'entraîne une dizaine d'athlètes du club de jiu-jitsu brésilien, Aranha 38 (araignée en portugais). Avant d'enchaîner les combats, ils s'échauffent longuement au sol, sur

les tatamis, en privilégiant les étirements et les exercices de souplesse. Sous l'œil attentif de leur préparateur physique, Olivier d'Almeida, ils s'exécutent avec sérieux et forte motivation. Il faut dire que le mental du groupe est au beau fixe après la participation de sept d'entre eux à l'open de France qui s'est déroulé fin février à Toulon et d'où ils ont ramené plusieurs titres et médailles.

De bons résultats

En catégorie moins de 70 kg, Imad Zerroudi obtient le bronze et Olivier d'Almeida

le titre en or. Chez les moins de 88 kg, Nicolas Chasseur Daniel accroche à son cou la médaille d'or. Quant à Frank Fanou, le président du club, il rapporte le bronze en catégorie de moins de 94 kg. Un mois auparavant, lors du championnat d'Europe de Lisbonne, c'est lui qui a signé la belle performance du club en ramenant à Saint-Martin-d'Hères le titre de champion d'Europe dans sa catégorie. Une grande fierté pour tous les combattants de l'association et une motivation décuplée pour la suite de la saison ! // FR

Président d'Aranha 38



« Après avoir remporté le titre européen, je me prépare maintenant pour le championnat du monde qui se déroulera à Las Vegas en août prochain. Mon objectif est de devenir champion du monde dans ma catégorie. Cela nécessite une préparation physique et logistique très importante. »

FARES HACHI Un footballeur en Afrique du Sud !

PORTRAIT EXPRESS



Le footballeur martinérois, Fares Hachi, a rejoint le club de football de 1^{ère} division, le Mamelodi Sundowns, de Johannesburg, en Afrique du Sud. À

27 ans, le joueur possède déjà une solide expérience tant en France qu'à l'étranger puisqu'il vient de passer près de deux ans en ligue 1, au club de Sétif en Algérie. Auparavant, il a joué dans les clubs de Cassis et de Niort, en National, puis au GF 38, en CFA. « Je suis arrivé à l'âge de

sept ans à Saint-Martin-d'Hères où j'ai effectué tout mon cursus scolaire. J'ai fréquenté assidûment l'ESSM football et le FC martinérois avant de rejoindre le FC Echirrolles. » Ses années martinéroises figurent certainement parmi ses meilleurs souvenirs car « Saint-Martin-d'Hères est une ville sportive et dynamique qui m'a permis de m'épanouir ». Dans l'immédiat, Fares Hachi poursuit son intégration dans son nouveau club Sud-Africain sous la houlette de l'entraîneur Pisto Mosimane qui l'avait repéré lors du championnat de la ligue africaine. « Ici, je m'éclate et je suis fier de représenter les Martinérois en Afrique du Sud ! » // FR

CHAMPIONNAT

L'équipe de Nationale 1 du GSMH Guc handball est en phase de qualification pour la ProD2. Les prochaines rencontres à domicile auront lieu les samedis 22 avril, 13 et 20 mai, et 3 juin à 20 h 30, à la halle des sports Pablo Neruda. Infos sur grenoble-smhguc.fr.

Semaines du cerveau et de la santé mentale

Dans les méandres du cerveau

L'édition 2017 de la Semaine du cerveau s'est déroulée du 13 au 19 mars. À Mon Ciné, la projection du documentaire de Benoît Laborde *À la recherche du sportif parfait*, suivie d'un débat animé par Émilie Cousin, ingénieure de recherche au CNRS, avec Aymeric Guillot, professeur de neurosciences et Michel Guinot, spécialiste de médecine du sport au CHU, a réuni un public nombreux (1). Des habitants ont pu aussi découvrir le Cerveaurium. Organisée par l'Université Grenoble-Alpes, en partenariat avec la MJC Pont-du-Sonnant, cette animation a transporté les spectateurs dans les méandres d'un cerveau en action (2 - 3).

Autre temps fort du mois, Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), axées sur la problématique du travail. Un débat, "Le stress dans tous ses états" s'est déroulé (4) à la Mise et une animation sur la gestion du stress a été organisée à la médiathèque - espace Paul Langevin (5). Le Baz'Art(s) a ouvert ses portes à la performeuse Émilie Ibanez pour une conf'n'roll animée (6). Tandis que l'Ésat Messorid a présenté ses actions autour de l'accompagnement au travail des personnes en situation de handicap psychique et du Job coaching (7). // GC



© Catherine Chopusot



1.



3.

© Catherine Chopusot



4.



5.



6.



7.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Pharmacies de garde : serveur vocal au 39 15

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous les
lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre
de planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ou à la
permanence de soins, 1 rue Jules Verne, (logement-
foyer Pierre Sémard), de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11.

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil
les samedis 15 et 29 avril ; 6 mai ; 3 juin ;
23 et 30 décembre, ainsi que du 8 juillet
au 26 août (vacances d'été).

DÉCHETTERIE

74 avenue Jean Jaurès
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30
- ven. et sam. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 18 h
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :
Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :
Tél. 04 76 54 20 34

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif en Maison
communale : 04 76 60 74 32 - du
lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le
jeudi après-midi).
Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 -
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur4@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2017 et
sur www.saintmartindheres.fr



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**
Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**,
le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de
suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères
à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les
soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et
contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement
habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète
qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



[+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE]

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Trois petits pas au cinéma

Festival de films
pour tout-petits

LA
TÊTE
DANS LES
ÉTOILES

du 19 au 26
avril 2017

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - www.smh-heurebleue.fr

Un lac

Clown et danse - C^{ie} Bateau de Papier

Mercredi 5 avril - 20 h

Jeudi 6 avril - 14 h 15

Visite guidée de L'heure bleue

Et lecture à voix haute par le Théâtre du Réel

Mercredi 10 mai - 16 h

Sur réservation : 04 76 54 21 58

Les bords du monde

Danse - Création Ophelia Théâtre

Jeudi 11 mai - 14 h 15 et 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Edith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Les Mardis de la poésie

Quand la poésie s'engage...

Gilles B. Vachon et Kenny Ozier-Lafontaine

Mardi 11 avril - 18 h 30

Réservations : 04 76 03 16 38

maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

Pain de sucre ou l'enfance d'une miette

Théâtre de marionnettes - C^{ie} Imp'Acte

Vendredi 21 avril - 14 h 15 et 20 h

Samedi 22 avril - 18 h

Réservations : lacroqueusedereves@gmail.com

06 15 73 23 77

Le roi des sables

Théâtre visuel - Collectivo Terrón

Mercredi 26 et jeudi 27 avril - 10 h et 15 h

Réservations : collectivoterron@gmail.com

Les soirées - Festival de danse

Danse contemporaine - Colette Priou

Mercredi 3 mai - 15 h et 20 h

Jeudi 4 et vendredi 5 mai - 20 h

Samedi 6 mai - 15 h et 20 h

Réservations : c_p_ciedanse@yahoo.fr

contact@compagnie-priou.fr ; 06 65 45 07 42

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Il est sorti de ta bouche

Exposition de Isabelle Levenez

Jusqu'au samedi 6 mai

L'écriture dans l'art

Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 13 avril à 19 h 30

Entrée libre

MON CINÉ

10 av. Ambroise Croizat - 04 76 44 60 11

Ciné-débat

Zéro phyto, 100 % bio

Documentaire de Guillaume Bodin

Débat en présence du réalisateur

Mercredi 12 avril - 20 h

Ciné-débat

Je danserai si je veux

Fiction de Maysaloun Hamoud

En partenariat avec France Palestine solidarité et l'ERRAP, dans le cadre du festival Palestine en vue 2017

Jeudi 13 avril - 20 h

Trois petits pas au cinéma

Festival pour les tout-petits

Du 19 au 26 avril

AGENDA

Forum Jobs d'été

Samedi 8 avril - De 10 h à 18 h

// Pôle jeunesse

Conseil municipal

Mardi 11 avril - 18 h

// Maison communale

Commémoration du génocide arménien

Lundi 24 avril - 11 h 30

// Place du 24 Avril 1915

Commémoration de la libération des camps de concentration nazis

Dimanche 30 avril - 11 h

// Monument aux morts de la

Déportation (Murier)

Marché aux fleurs

Samedi 29 avril - De 8 h à 18 h

// Place du 24 Avril 1915

Bal de la Liberté

Les Barbarins fourchus - 1^{re} partie

Arnaud Van Lancker quartet

Vendredi 5 mai - 20 h

// Place de la Liberté (Village)

Commémoration de la victoire sur le nazisme

Lundi 8 mai - De 9 h 45 à 12 h

// Circuit au départ du monument
aux morts de la Galochère

+ d'infos sur saintmartindheres.fr

Grenoble-Alpes Métropole

49

communes

450 000
habitants, dont Saint-Martin-d'Hères avec
38 493 habitants
11^e
agglomération
française
546 km²
73
km de transports
en site propre
(tram et bus)
310 km

de réseau cyclable...

VILLE / MÉTRO

Qui fait quoi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la communauté d'agglomération (La Métro) est passée au statut de métropole (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, Matpam). Plusieurs changements importants ont accompagné la mise en œuvre de cette réforme : l'agrandissement du territoire avec un total de 49 communes ; la composition d'un Conseil métropolitain, lors des élections municipales de 2014, de 124 élus des 49 communes et le transfert de compétences obligatoires des communes vers la métropole.

La voirie, la gestion de l'eau, les déplacements, le développement et l'aménagement économique, le Plan local d'urbanisme... sont parmi ces compétences. Certaines n'ont pas d'incidences directes sur le quotidien des Martinérois, d'autres peuvent nécessiter de pouvoir entrer en contact avec les bons interlocuteurs. Ce document, à conserver, recense qui "fait quoi" entre la ville et La Métro.

COMPÉTENCES DE LA VILLE

Déneigement

Ramassage
des feuilles

Zones
industrielles, zones
d'activité : signature
d'une convention
de gestion avec la
Métro

Entretien des
parcs et squares
et création
d'espaces verts

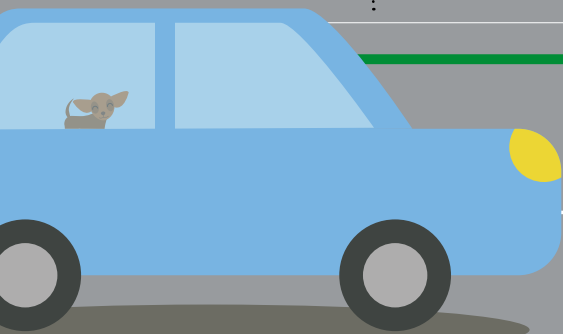
Maintenance
des aires de jeux
pour enfant

Entretien et
gestion des arbres
situés dans les parcs,
squares, extérieurs des
bâtiments communaux
(cours d'écoles,
crèches...)

Éclairage
public

Nettoyage des
voies, pistes
cyclables, trottoirs,
squares

Entretien et
ramassage des
corbeilles



COMPÉTENCES DE LA MÉTRO

Entretien des revêtements et des bordures de voirie, des trottoirs, des places de stationnement, des cheminements piétons, des pistes cyclables, des ronds points

Pollution de l'air, transition énergétique

Feux tricolores

Électricité et gaz (réseaux de distribution)

Gestion de la demande des logements sociaux

Entretien du mobilier urbain

Panneaux routiers et plaques de rues

Pose et entretien des arceaux à vélos

Entretien et gestion des arbres d'alignement

Gestion de l'eau (réseau et facturation)

Désherbage des voiries, trottoirs, pistes cyclables et places

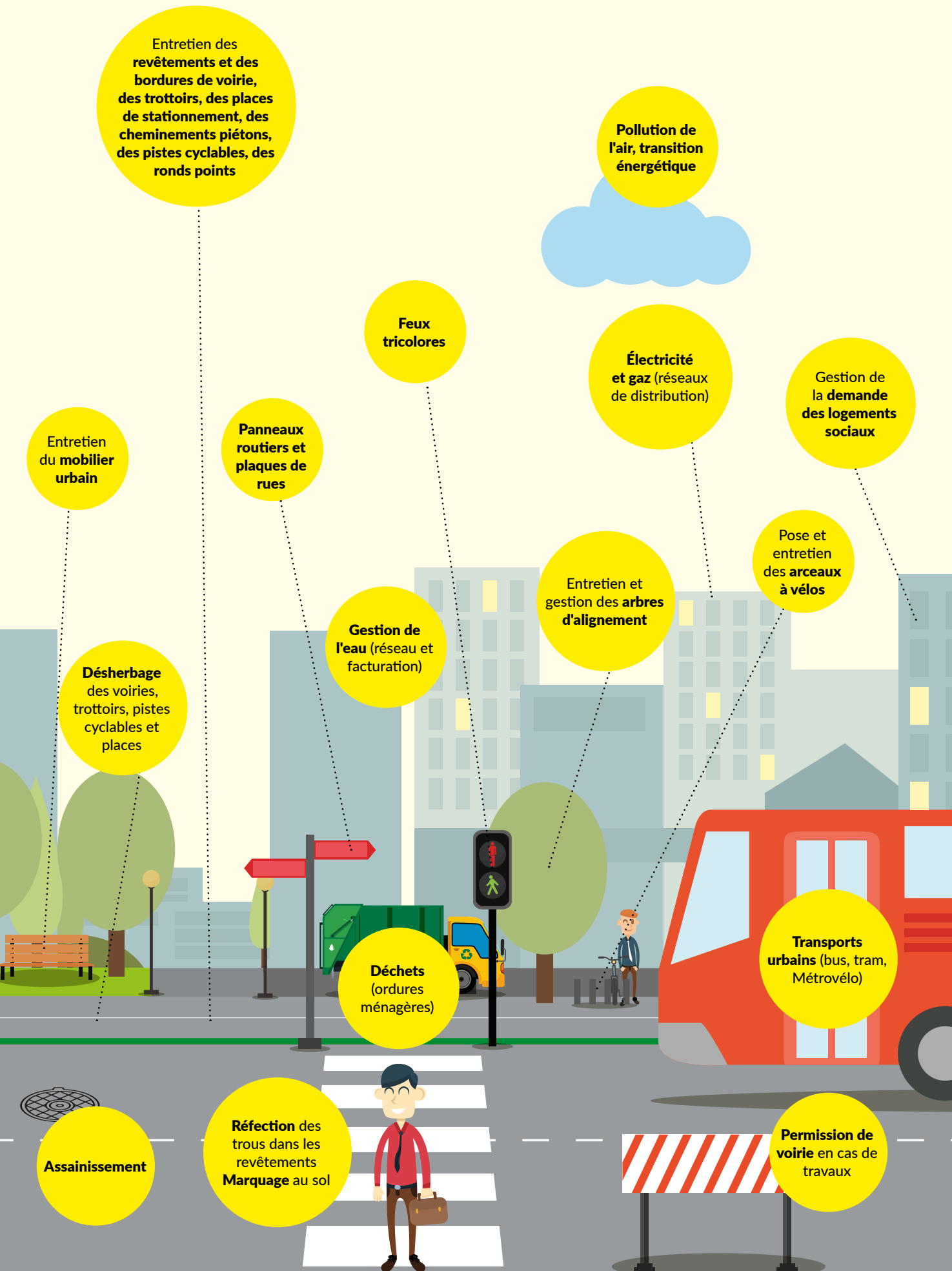
Déchets (ordures ménagères)

Transports urbains (bus, tram, Métrovélo)

Assainissement

Réfection des trous dans les revêtements
Marquage au sol

Permission de voirie en cas de travaux



LES CONTACTS

Voirie

Compétence Métro

Tél. 0 800 805 807 (gratuit depuis un poste fixe)
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h (en dehors de ces horaires, laisser un message).

Mail : accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

- Pour signaler un problème sur le mobilier (matériel cassé, arraché...) ; sur la chaussée et les trottoirs (trou, nid de poule, bordure brisée...) ; sur la signalétique (feu tricolore défectueux, panneau manquant...).

- Pour connaître précisément le périmètre d'intervention de La Métro :

<http://www.lametro.fr/948-voirie.htm>

Déchetterie

Compétence Métro

74 avenue Jean Jaurès - Saint-Martin-d'Hères

Tél. 0 800 500 027 (gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (17 h 30 du 1^{er} avril au 30 septembre) ;
vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (18 h du 1^{er} avril au 30 septembre).

Réseau d'assainissement

Compétence Métro

Tél. 04 76 59 58 17

- Intervention de la régie assainissement de la métropole pour les problèmes suivants : obstruction de réseau, débordement, odeurs, dératisation, pollution du milieu naturel.

- Maintenance des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées sur le domaine public.

Service de l'eau

Compétence Métro

- Accueil administratif physique et téléphonique

Maison communale

Tél. 04 76 60 74 32

mail : eau.secteur4@lametro.fr

- Problème technique - Urgence fuite

Contacter La Métro :

- Semaine, heures d'ouverture

Tél. 0 800 500 048 (gratuit depuis un poste fixe)

- Astreinte soirs et week-ends

Tél. 04 76 98 24 27

Ramassage des ordures ménagères

Compétence Métro

Tél. 0 800 500 027 (gratuit depuis un poste fixe)

- Jours de collecte

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : poubelles grises les lundis, mercredis et vendredis ; poubelles vertes le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : poubelles grises le mercredi ; poubelles vertes le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier).

- Zones industrielles et d'activités : bacs gris le mardi ; bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

La Métro

Immeuble Le Forum

3 rue Malakoff

CS 50053

38031 Grenoble Cedex

Tél. (standard) :

04 76 59 59 59

Site Internet : lametro.fr

Ville de Saint-Martin-d'Hères

Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

CS 50007

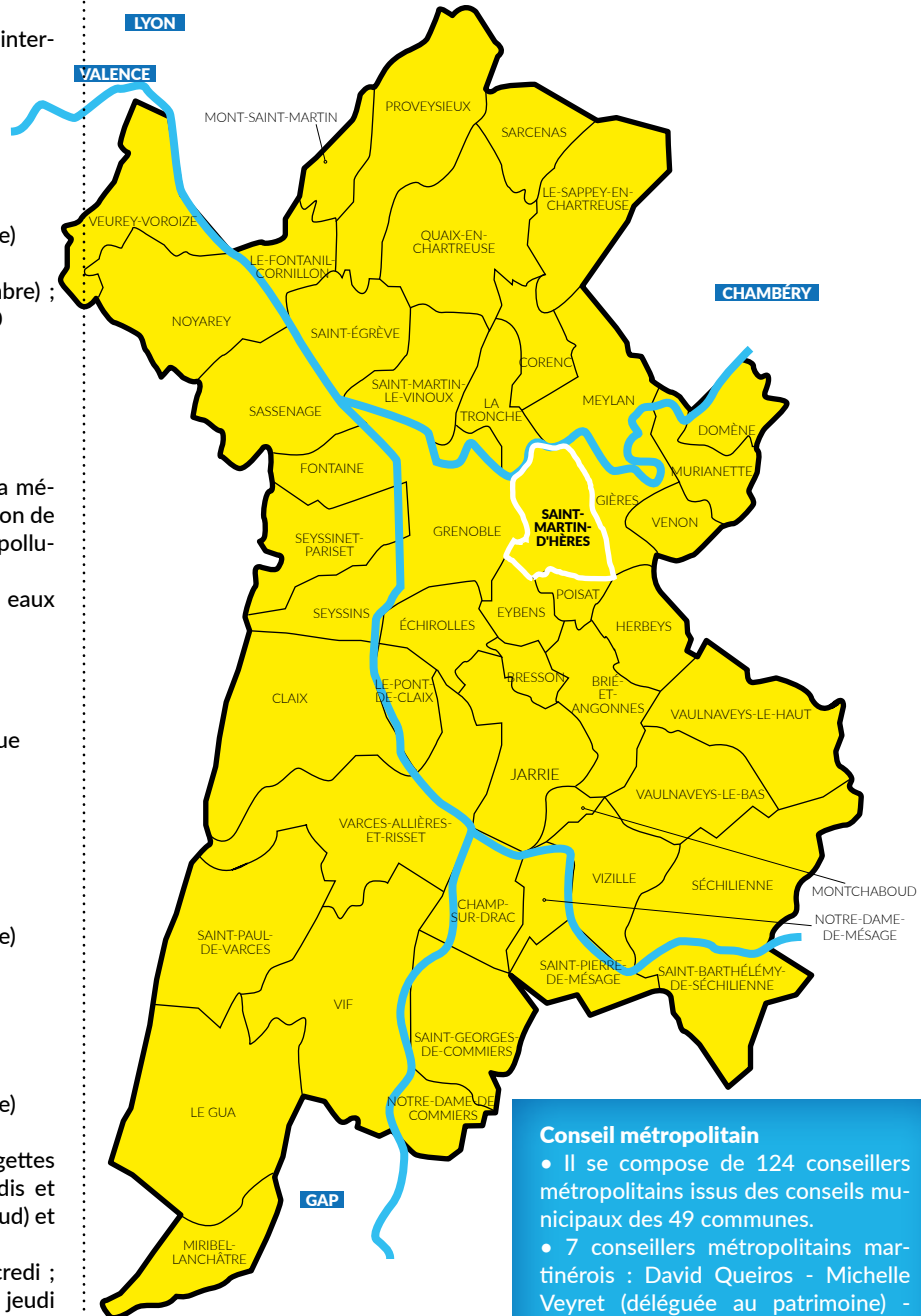
38401 Saint-Martin-d'Hères

Cedex

Tél. 04 76 60 73 73

Site Internet :

saintmartindheres.fr



Conseil métropolitain

- Il se compose de 124 conseillers métropolitains issus des conseils municipaux des 49 communes.

- 7 conseillers métropolitains martinérois : David Queiros - Michelle Veyret (délégue au patrimoine) - Giovanni Cupani - Houriya Zitouni - Jérôme Rubes (8^e vice-président délégué à l'emploi, l'insertion et à l'économie sociale et solidaire) - Georges Oudjaoudi (17^e vice-président délégué à la prévention, la collecte et la valorisation des déchets) - Mohamed Gafsi.